

Une société qui aspire à plus d'égalité entre les femmes et les hommes

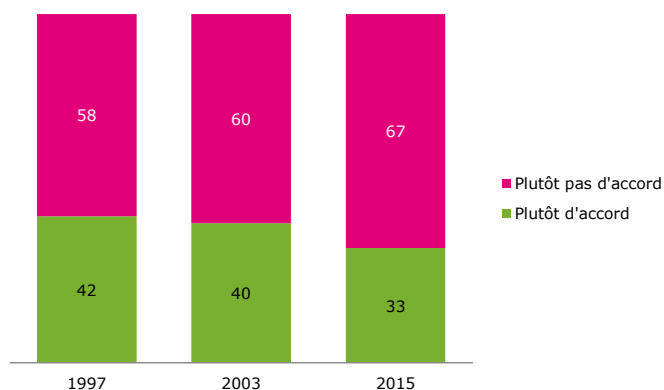
Alors que les débats sur la place des femmes et des hommes dans la société se multiplient, les inégalités entre les sexes notamment dans la prise en charge des tâches domestiques et familiales persistent. Nos concitoyens, en particulier les hommes, en ont conscience et affirment vouloir les corriger, comme le révèlent les questions posées par le CRÉDOC dans son enquête « Conditions de vie et Aspirations » pour le Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes : 69% des hommes trouvent qu'il n'est pas normal que les mères assurent l'essentiel des tâches domestiques, de soins et d'éducation des enfants contre 66% des femmes. Ces dernières années, les discours des hommes, notamment sur le rôle de femmes en tant que mère, évoluent même plus vite que ceux des femmes. Femmes (91%) et hommes (83%) sont unanimes pour considérer que les combats en matière des droits des femmes restent nécessaires encore aujourd'hui.

> Vers une plus grande reconnaissance du poids des tâches domestiques assumées par les femmes

La question du partage des tâches domestiques, de soins et d'éducation des enfants au sein du couple divisait le corps social en 1997. Près de 20 ans plus tard, les stéréotypes reculent : 58% des Français estimaient qu'il n'était pas normal que les mères assurent l'essentiel des tâches domestiques, de soins et d'éducation des enfants en 1997 ; ils sont **67% en 2015**.

Des tâches domestiques à mieux répartir

Aujourd'hui, les mères qui travaillent assurent la majeure partie des tâches domestiques, de soins et d'éducation des enfants. Êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : « Il est normal que les mères assurent l'essentiel des tâches domestiques, de soins et d'éducation des enfants » ? (en %)

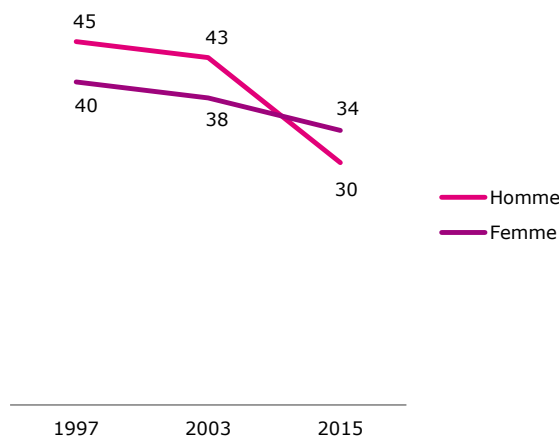


Source : CRÉDOC, enquêtes « Conditions de vie et aspirations », 1997, 2003 et début 2015

Cette inégalité dans le partage des tâches était en 1997 davantage contestée par les femmes. En 2015 cependant, les hommes sont plus nombreux que les femmes à dénoncer un tel déséquilibre : seuls 30% d'entre eux s'estimaient d'accord avec l'idée de tâches domestiques essentiellement assurées par des « mères » (contre 34% de femmes). Le changement de discours en dix ans a été moins rapide chez les femmes.

Les hommes adhèrent moins qu'hier à l'idée que les mères doivent assurer l'essentiel des tâches domestiques

Proportion de Français d'accord avec l'idée selon laquelle « Il est normal que les mères assurent l'essentiel des tâches domestiques, de soins et d'éducation des enfants »



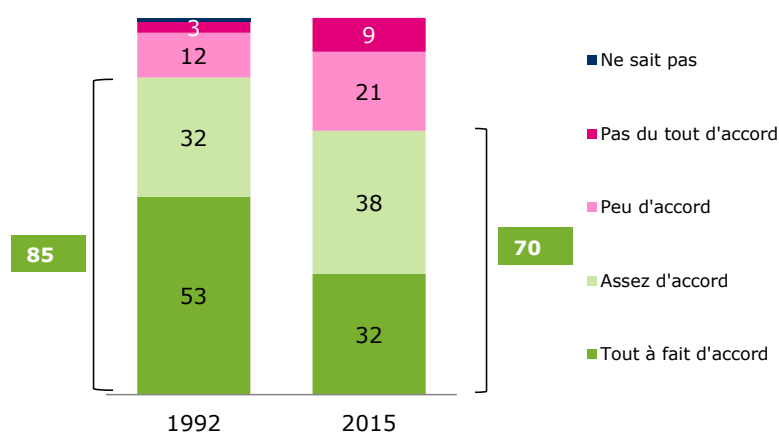
Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », 1997, 2003 et début 2015

Cette aspiration à plus d'égalité dans la répartition des tâches domestiques a du mal à se traduire dans les **pratiques** : l'écart de temps qui y est consacré entre hommes et femmes s'est réduit au cours des vingt-cinq dernières années, non sous l'effet d'un plus grand investissement des hommes qui y consacrent à peine 6 mn de plus qu'en 1986 (le temps consacré par les hommes aux tâches domestiques est passé de 2h07 à 2h13 par jour) mais plutôt d'une diminution du temps accordé par les femmes, qui y passent 4h01 contre 5h07 en 1986¹.

Si l'arrivée d'un enfant accentue le déséquilibre dans le partage des tâches domestiques au sein des couples² au détriment des femmes, les mentalités semblent toutefois évoluer sur ce plan également. En effet, 70% des Français et des Françaises restent d'accord avec l'idée que les mères doivent donner la priorité à leurs jeunes enfants plutôt qu'à leur activité professionnelle, mais **cette proportion est en diminution** par rapport à 1992 (-15 points sur le «Total d'accord »).

L'idée que les mères doivent donner la priorité à leur enfant est en recul

« Une mère doit donner la priorité à son jeune enfant plutôt qu'à son activité professionnelle. Êtes-vous d'accord avec cette opinion ? »(en %)



Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », 1992 et début 2015

¹ INSEE, « Femmes et hommes - Regards sur la parité », *Insee Références*, édition 2012, mars 2012

² REGNIER-LOILLIER Arnaud, « L'arrivée d'un enfant modifie-t-elle la répartition des tâches domestiques au sein du couple ? », *Population & Sociétés*, n°461, INED, septembre 2009

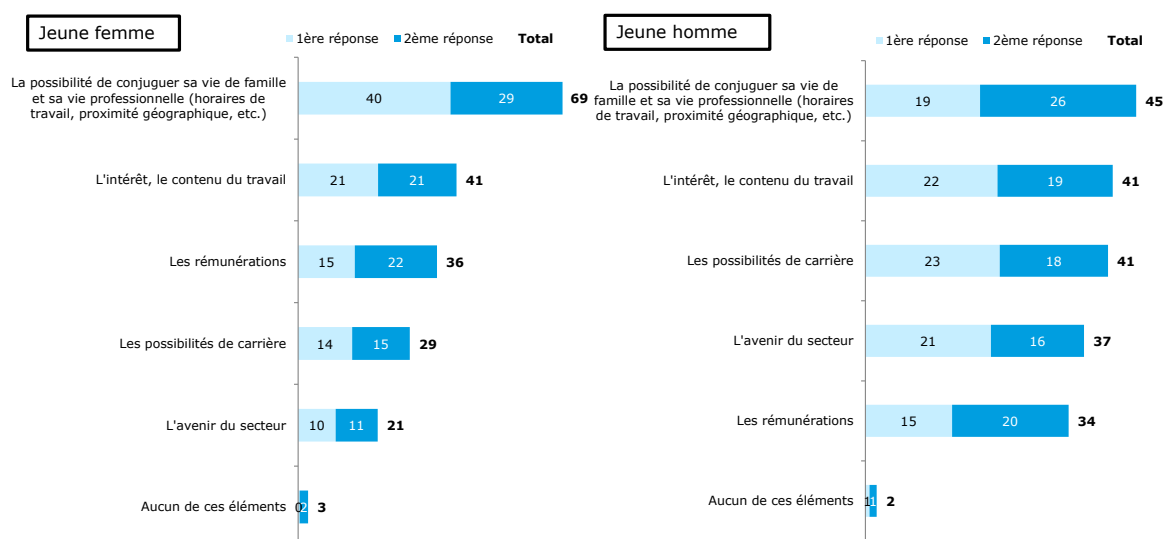
> Articulation entre vie professionnelle et familiale : nécessité pour les femmes, idéal pour les hommes

La vision d'une sphère domestique à la charge des seules femmes s'atténue avec le temps. Le pendant de cette répartition genrée des rôles, une sphère professionnelle réservée aux hommes, s'affaiblit. En 1978, la première vague de l'enquête « Conditions de vie et Aspirations » du CRÉDOC révélait que, pour les deux tiers des Français, le travail des femmes n'était pas forcément souhaitable. En 2015, la participation des femmes au marché du travail est désormais acquise : trois quarts des Français estiment que les femmes devraient pouvoir travailler dès lors qu'elles le désirent.

Preuve de la porosité nouvelle des rôles, **la question même de la conjugaison entre vie professionnelle et vie familiale n'est plus réservée aux femmes** : 45% des Français estiment que les jeunes hommes demandeurs d'emploi devraient y veiller. Conjuguer vie de famille et vie professionnelle **reste toutefois une priorité fortement assignée aux femmes** : c'est de loin le premier conseil fait aux femmes (69% des réponses). Les autres critères arrivent loin derrière : la rémunération (36%), les possibilités d'évolution (29%) ou le caractère porteur du secteur d'activité (21%). À la différence des jeunes femmes, toutes les dimensions semblent d'importance équivalente lorsqu'il s'agit de conseiller les jeunes hommes dans leur recherche d'emploi. Le niveau de rémunération, le contenu du travail sont ainsi régulièrement cités, et de manière plus marquée que pour les femmes, le caractère porteur d'un secteur (37% contre 21% pour les femmes) ou d'une carrière (41% contre 29%)...

Des conseils différents prodigués aux jeunes femmes /hommes dans la recherche d'emploi

« Dans cette liste, quels sont, selon vous, les deux principaux éléments que vous conseilleriez à une jeune homme/femme de prendre en compte lorsqu'il/elle recherche un emploi ? (en %) »- question posée à 1000 Français au sujet d'une jeune femme, et à 1000 Français au sujet d'un jeune homme



Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2015

Ces données convergent avec des enquêtes de l'INSEE dans lesquelles l'empiètement du temps de travail du père au détriment du temps passé au foyer est vu comme un facteur de mal-être pour les enfants par une majorité d'hommes et de femmes. Malgré cela, les hommes ne tendent pas à consacrer beaucoup plus de temps à leurs enfants que par le passé: 19 minutes en 2010 contre 10 minutes par jour en 1986. Celui-ci reste bien en deçà de celui qu'y consacrent les femmes: 45 minutes par jour en 2010 contre 42 minutes en 1986³. Si on la compare à d'autres pays, **la France semble donc se situer à un niveau intermédiaire** entre des pays où le modèle de l'homme source principale de revenus du foyer est encore dominant (Royaume Uni par exemple) et des pays où le modèle de foyer avec deux sources de revenus imprègne les représentations (Suède)⁴. Le travail des femmes en France est valorisé mais autour d'un modèle familialiste qui accorde toujours un rôle prédominant aux femmes dans la vie de famille⁵ et où leur carrière est secondaire ; en miroir, la question de la plus grande implication des hommes dans la vie de famille est posée mais ne prend pas le pas sur leurs responsabilités professionnelles.

³ INSEE, « Femmes et hommes - Regards sur la parité », *Insee Références*, édition 2012, mars 2012

⁴ LEWIS Jane Lewis, « Gender and the development of welfare regimes », *Journal of European Social Policy*, 1992

⁵ JÖNSSON Alexandra et MOREL Nathalie, «Egalité des sexes et conciliation vie familiale - vie professionnelle en Europe.», Une comparaison des politiques menées en France, en Suède et au Royaume-Uni, *Politique européenne*, 2006/3 n° 20, p. 121-139, <http://www.cairn.info/revue-politique-europeenne-2006-3-page-121.htm>

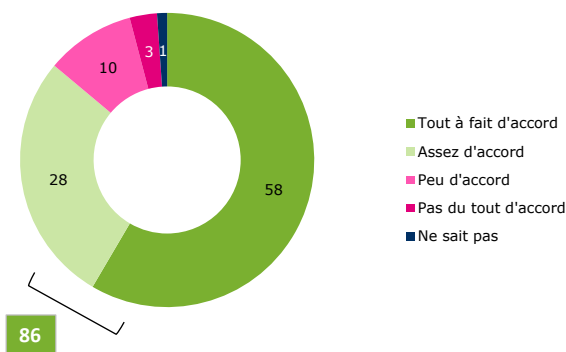
> Une reconnaissance de la persistance des inégalités : des combats jugés nécessaires par tous

Le désir de **corriger le déséquilibre** entre les femmes et les hommes se manifeste également dans la sphère publique et notamment en politique. 86% des Français estiment que le Parlement devrait compter autant de femmes que d'hommes. Or, en 2014, celui-ci ne comportait qu'un quart de femmes à l'Assemblée et au Sénat. Cette volonté de parité n'est, encore une fois, pas exclusivement portée par les femmes : **82% des hommes y sont favorables, soit presque autant que les femmes (90%)**. La France, avec 27% de femmes au Parlement est toujours en retard sur ses proches voisins européens comme la Suède (44%), l'Espagne (40%) ou l'Allemagne (37%), malgré une **féminisation progressive** de ses chambres.

Dans ce contexte d'une reconnaissance des inégalités persistantes entre les sexes aussi bien dans la sphère privée que publique, 86% des Français estiment que les **combats** menés pour les droits des femmes sont nécessaires. Par cette affirmation, les Français montrent d'une part qu'ils sont conscients des situations d'inégalité subsistant entre les femmes et les hommes et, d'autre part, que ces situations d'inégalité ne leur paraissent pas acceptables. Cette nécessité de poursuivre les avancées en matière d'égalité fait **presque l'unanimité auprès des femmes** (91%) mais est également **très largement partagée par les hommes** (83% les soutiennent).

En faveur d'une égalité au Parlement

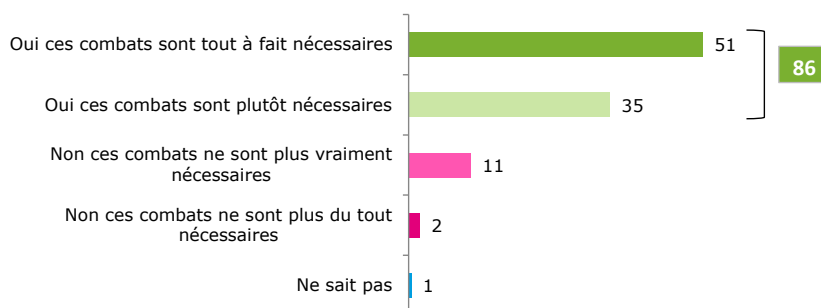
Êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : « Il devrait y avoir autant de femmes que d'hommes au Parlement » ? (en %)



Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2015

Pour une poursuite des combats en matière d'égalité

« Pendant plusieurs décennies, des combats ont été menés pour les droits des femmes. Ces combats sont-ils, selon vous, toujours nécessaires en France aujourd'hui ? » (en %)



Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2015

Méthodologie

Ce travail s'appuie principalement sur des questions insérées par le Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes dans la vague de décembre 2014/janvier 2015 de l'enquête permanente du CRÉDOC sur les « Conditions de vie et Aspirations » de la population, laquelle est réalisée en face-à-face, deux fois par an depuis 1978, auprès d'un échantillon représentatif de **2 000 personnes**, âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Un redressement final est effectué pour assurer la représentativité par rapport à la population nationale.

Pour en savoir plus

- Sandra Hoibian, Régis Bigot, Patricia Crouette, « RSA, prestations familiales et aides aux familles : Etat de l'opinion en 2012 », Collection des Rapports, n°288, CRÉDOC, octobre 2012, <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R288.pdf>
- INSEE, « Femmes et hommes - Regards sur la parité », *Insee Références*, édition 2012, mars 2012
- Carole Bruegilles et Pascal Sebille, « Partage des activités parentales : les inégalités perdurent », *Politiques sociales et familiales*, n°103, INED, mars 2011
- À paraître, Régis Bigot, Sandra Hoibian, avec la collaboration d'Émilie Daudey, Comment se prennent les décisions au sein des couples ?, *Politiques sociales et familiales* (n° 119), CNAF, mars 2015